

La maison de retraite de mornant

L'actuel site fut depuis le XVIe siècle la propriété des Rambaud notaires à Mornant de 1541 à 1619, puis à St-Laurent-d'Agny et de nouveau à Mornant de 1795 à 1904. En 1904, la propriété fut vendue à Monsieur Benoît.

HISTORIQUE DE L'HOSPICE DE MORNANT

Par testament du 4 juillet 1820 Madame Jeanne Marie Laurensen lègue à la Commune une maison sise sur la grand'place de Mornant, (bâtiment actuel de la pharmacie), à la condition que l'hôpital et la pharmacie qu'elle y avait créés y resteraient perpétuellement mais que cependant si pour une raison imprévue ces établissements ne pouvaient subsister, elle voulait que le bâtiment fut affecté aux Frères maristes pour l'école primaire : c'est ce qui eut lieu par la suite. Les Frères maristes vinrent occuper ce bâtiment : l'hôpital et la pharmacie furent alors transportés après la construction des bâtiments des soeurs St-Charles dans une annexe de ce bâtiment. L'hospice de Mornant fondé en 1830 se substitua dès cette date à l'hôpital. L'hospice restera à Serpaton dans les bâtiments des Soeurs St-Charles jusqu'en 1878, puis reviendra à cette date dans l'immeuble Laurensen puis GUIGON (actuelle pharmacie). En 1905 il est transféré Place de la Poste, dans le bâtiment appartenant à la Fabrique, (Paroisse de Mornant, aujourd'hui bâtiment Maisonhaute). Mais en 1912, le Conseil Municipal prend la délibération suivante :

“Attendu que l'édification d'un hospice répondant aux prescriptions de l'hygiène moderne, confortable, spécialement aménagé pour recueillir les vieillards nécessiteux et leur rendre plus doux les derniers jours que parfois toute une vie de labeur n'a pu assurer est une oeuvre d'humanité et de haute solidarité sociale qui s'impose à la prévoyance de toute commune chef lieu.

“Attendu qu'une bonne distribution des services hospitaliers demande que chaque canton soit pourvu d'une maison permettant d'hospitaliser “les vieux du pays” chez eux, près de leur famille, sans les déraciner pour les transporter dans les établissements départementaux où ils ne connaissent personne, et où il y a rarement de la place pour les recevoir.”

“Attendu que de généreux donateurs auxquels le conseil tient à rendre un nouvel et public hommage, ont appelé de leurs vœux cette fondation, puisque avec leur coeur, ils ont donné pour cela faire une partie de leur fortune. Décide le principe de la création d'un hospice de vieillards à Mornant. Adopte en principe les plans présentés par Monsieur Gaillard, architecte à Lyon. Le 15 décembre 1912 le conseil décide que la construction sera édifée aux Lazaristes propriété de EM Blein (actuel clos des senteurs) pour un montant total de 117 982 francs avec une subvention du Pari Mutuel de 300 000 F et de nombreux dons de particuliers (demoiselles Pizay : 30 000 F - Abbé Barret : 10 000 F - 5 000 F de P Seyret pharmacien .. et beaucoup d'autres dons plus minimes). Le financement sera approuvé par le Ministre de l'intérieur le 20 mai 1914.

Mais survint la guerre. En 1918 l'acte authentique avec Mr. Blein n'était toujours pas signé. Tout restait en suspens quand le conseil le 17 août 1919 se portait acquéreur lors d'une vente aux enchères publiques de la succession Benoît, siège de l'actuelle Maison de Retraite : il y a donc 100 ans cette année.

ACQUISITION DE LA PROPRIETE BENOIT

Le 28 septembre 1919 l'acquisition de la propriété était faite pour la somme de 100 500 F, avec un emprunt de 80 000 F. La projet BLEIN était abandonné.

La propriété comprend alors deux maisons bourgeoises avec dépendances remises et cours, orangerie, serres vitrées, un parc d'agrément, un jardin potager, un verger, une aspergeraie, de la vigne et une salle d'ombrage. L'ensemble représente plus de deux hectares et demi, : la propriété d'origine est occupée aujourd'hui par la maison de retraite, les écoles primaires et maternelle, le restaurant d'enfants, la halte

garderie, l'ancienne gendarmerie , la propriété Poulat et l'avenue de Verdun). L'hospice de Mornant quitte la place de la poste en 1921 pour venir s'installer rue Villeneuve. Le règlement de ce nouvel établissement ne fut adopté que le 27 octobre 1921 : il précise le nombre de lits : 15 pour les hommes et autant pour les femmes. Il dit aussi que les hommes ont droit à 50 centilitres de vin par jour et les femmes 30; Les aménagements ultérieurs dans les maisons bourgeoises permettent d'accueillir 48 lits . En 1955, des travaux d'aménagements sont réalisés : construction d'une véranda, équipement de la cuisine et de la lingerie. En 1962, la capacité augmente fortement passant de 48 à 81 lits puis à 89 lits en 1967;

Les Religieuses St-Charles qui s'étaient investies dans l'hospice de Mornant dès l'origine quittent définitivement Mornant le 21 décembre 1972, Monsieur Michel Grange devient directeur le 1er janvier 1973 de l'hospice . Après le départ des Religieuses la capacité de l'Etablissement est portée à 91 lits, mais dès 1973 le souci d'humanisation de l'établissement se fait sentir et en 1978 est inauguré le bâtiment "Les Tilleuls", (architectes Cabinet Brulas-Guillon-Roméas). Ce bâtiment qui comprend 24 chambres individuelles permet de supprimer dans la maison bourgeoise les chambres à 3 ou 4 lits. Ce bâtiment dont les chambres n'ont pas de salle d'eau individuelle sera démoli en 2019). En 1981 l'hospice de Mornant est transformé en Maison de Retraite avec une capacité de 85 résidents.. 1989 voit la construction du séjour temporaire (15 chambres). Ce bâtiment permet d'accueillir à temps partiel des personnes qui désirent se reposer ou reprendre des forces, (architecte Mr. Abry). La maison de retraite se restructure complètement en 1995 avec la construction d'un bâtiment principal de 56 chambres (architectes : équipe Eyraud-Traynard). La maison bourgeoise principale et les bâtiments situés le long de la rue Villeneuve seront dorénavant affectés autrement. L'entrée principale de l'établissement se fera dorénavant par l'Avenue de Verdun. Dans les années 1996 1997 la commune achète la maison bourgeoise crée la halte garderie "Les Fifrelous" au rez-de-chaussée et quelques années plus tard revend le premier et le second étage de la maison bourgeoise . Les locaux situés le long de la rue villeneuve sont repris par l'OPAC du Rhône pour créer des logements sociaux.

En 2017 le conseil d'administration décide de construire un nouveau bâtiment pour remplacer le bâtiment des Tilleuls destiné à la démolition et augmenter de 5 le nombre de lits, soit un total de 90 lits pour la maison de retraite et de 15 lits pour le séjour temporaire. Dans ce bâtiment est également intégré en plus, une unité de 12 chambres pour handicapés vieillissant. Ce service dépendra de l'association mornantaise pour handicapés , mais sera géré par la maison de retraite.

L'inauguration de cette nouvelle structure aura lieu cette année et symbolisera l'adaptation permanente de la maison de retraite pour répondre le mieux possible à la demande des habitants du territoire.

Vive les 10 ANS;

Sources – PréInventaire

Mornant en Lyonnais
L'aire : Franck Vergnon
Mornant au XXe siècle – J. Ferry
Monsieur Michel Grange, ancien directeur
Archives départementales et Municipales
Madame Corinne Ducharme, directrice actuelle.